

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 9 OCTOBRE

APRÈS LES ÉLECTIONS

Par suite du mirage électoral, le Ministère groupe dans une seule classification tous les républicains non boulangistes, mais les noms ainsi groupés hurlent de se trouver ensemble. Sur la liste du *Siècle*, journal de l'Élysée, nous trouvons le ministre Guyot, l'indépendant docteur Després, l'athée Chautemps, le radical Barodet, le collectiviste Chabert, le socialiste Basly, le communal Dumay, etc. Notons aussi ce fou de Cluseret, élu à Marseille.

Ceux d'entre eux qui ont été élus, le Ministère les considère comme siens, tout fait nombre, dit-il, et il chante victoire. Mais ces personnages ont-ils les mêmes idées, les mêmes tendances, voteront-ils ensemble, peuvent-ils former une majorité gouvernementale? Certes non. La plupart sont absolument impropres à gouverner; les principes sur lesquels repose l'ordre social en tout pays, leur sont profondément antipathiques. Ils n'ont que deux sentiments communs : la haine de la religion, l'amour de l'assiette au beurre.

Le premier les unira pour saper la société ; le second les divisera toujours. D'accord un moment pour démolir, ils ne s'entendent jamais pour construire. Voilà pourquoi la Chambre nouvelle sera, comme l'ancienne, livrée aux passions déchainées, à l'ardente jalousie, à la sombre envie, à la haine implacable, aux insatiables convoitises.

Ne nous laissons donc pas étourdir par les cris de victoire que poussent les républicains, cette joie ne durera pas. Demain ils se trouveront aux prises avec les difficultés du gouvernement, avec les *impedimenta* parlementaires, et nos vainqueurs, irrités les uns contre les autres, se débattront dans l'impuissance, périront sous le poids de leur œuvre stérile.

LES SCRUTINS DE BALLOTAGE

« La République est sauvée ». Ce soupir de soulagement, au lendemain des scrutins de ballottage, échappé à un organe républicain, démontrent combien sont fallacieuses les démonstrations joyeuses du parti républicain, combien résonnent à faux leurs chants de triomphe.

La République échappe momentanément à un désastre complet.

Les monarchistes gagnent du terrain dans le pays et dans le Parlement.

L'opposition au gouvernement actuel sera plus puissante que jamais dans la nouvelle Chambre.

On se demande même si le gouvernement pourra constituer une majorité quelconque, en dehors des conservateurs, des révisionnistes du parti national, des indépendants et des libéraux du centre gauche.

Jamais gouvernement n'a eu à compter avec une opposition aussi formidable.

Jamais parti politique au pouvoir, disposant des influences administratives, tenant en main la caisse, s'appuyant sur une armée de cinq cent mille fonctionnaires, n'a trouvé en face de

lui — à moins d'un écrasement complet — la moitié des électeurs protestant contre sa néfaste gestion.

Sans les votes des fonctionnaires surveillés, terrorisés, la République essayait un échec lamentable.

Le pays commence donc à se ressaisir. La législature nouvelle achèvera de l'éclairer. Travaillons avec plus de courage et de patriotisme que jamais à préparer le rétablissement du gouvernement de la délivrance.

EDMOND ROBERT.

STATISTIQUE ÉLECTORALE

Les départements dans lesquels la représentation, après les scrutins de ballottage, est en totalité ou en majorité opposante sont au nombre de vingt-sept.

Savoir : Aisne, Ardèche, Aveyron, Calvados, Charente, Corse, Côtes-du-Nord, Eure, Gers, Gironde, Ille-et-Vilaine, Lozère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Haute-Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Nord, Orne, Hautes-Pyrénées, Sarthe, Seine-et-Oise, Somme, Tarn et Vendée.

Les républicains ne possèdent qu'un siège dans les départements suivants :

Gers, Loire-Inférieure, Mayenne, Hautes-Pyrénées, Vendée.

Les départements où la représentation est partagée en parties égales sont au nombre de 11. Savoir : Cantal, Corrèze, Gard, Indre, Indre-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Deux-Sèvres, Dordogne, Haute-Loire, Tarn-et-Garonne, Vienne.

Enfin la représentation resté à l'unanimité ou en majorité républicaine dans 47 départements qui sont : Ardennes, Allier, Aube, Aude, Ain, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ariège, Bouches-du-Rhône, Creuse, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Finistère, Haute-Garonne, Haut-Rhin, Hérault, Isère, Jura, Landes, Loire, Loiret, Loir-et-Cher, Lot, Lot-et-Garonne, Marne, Meuse, Oise, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Seine, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Var, Vaucluse, Haute-Vienne, Yonne.

Il y avait, avant les élections, 26 départements où la députation était entièrement républicaine et où les conservateurs ont maintenant des représentants. Ces départements sont : l'Aisne, l'Ardèche, les Ardennes, l'Aube, le Cher, la Corse, le Gard, la Gironde, l'Indre-et-Loire, les Landes, le Loir-et-Cher, la Loire, le Loiret, la Lozère, la Marne, la Haute-Marne, le Puy-de-Dôme, le Rhône, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, la Seine-Inférieure, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise, les Deux-Sèvres, les Vosges et l'Yonne.

INFORMATIONS

A TOULOUSE

La République française dit qu'à Toulouse, en apprenant l'élection de M. Constans, « le Capitole a été illuminé et jusqu'à une heure

très avancée de la nuit une grande animation a régné dans les rues ».

Le *Petit National* a publié des dépêches de toute autre nature :

« Toulouse, 6 octobre, 5 h. soir. — Le marquis de Morès a été mis hier soir en état d'arrestation, à l'issue d'une réunion boulangiste privée, tenue au quartier du Pont-des-Demoiselles.

» Les agents de Constans ont assailli nos amis et tenté d'assassiner M. de Susini. On raconte que des bandes étaient payées pour prendre d'assaut l'Hôtel de Paris, où était descendu l'adversaire de Constans.

» Toutes les affiches de Susini ont été déchirées. Une plainte a été adressée par lui à M. Tirard contre les procédés de Constans.

» 9 heures, soir. — Constans arrive avec quinze cents voix de majorité.

» Le dépouillement a été scandaleux.

» La population honnête de Toulouse est indignée contre le préfet Kohn, qui a pratiqué la candidature officielle avec un cynisme rare.

» 11 heures, soir. — Les chiffres officiels viennent d'être proclamés.

» 9,973 voix ont été attribuées à Constans, contre 8,683 à Susini.

» On a fait voter 2,000 militaires, morts ou émigrés.

» Il y a eu un tripotage épouvantable. »

DINERS CHERS

On aimerait à savoir à quel emploi ont été consacrés les fonds mis à la disposition des ministres à l'occasion de l'Exposition universelle. On sait que quinze cent mille francs ont été votés. Or, l'*Éclair* a eu l'idée de rechercher quelles fêtes officielles avaient été données. La récapitulation est fort édifiante.

M. Thévenet. — Crédit 50,000 francs : 1 déjeuner.

M. Spuller. — Crédit 150,000 francs : 2 dîners, 1 réception.

M. Constans. — Crédit 400,000 francs : 2 dîners.

M. Rouvier. — Crédit 50,000 francs : 1/2 banquet.

M. de Freycinet. — Crédit 70,000 francs : 4 réceptions, 1 dîner.

Amiral Krantz. — Crédit 53,000 francs : 2 dîners.

M. Fallières. — Crédit 100,000 francs : 2 réceptions, 1 dîner, 1 concert.

M. Tirard. — Crédit 270,000 francs : 6 dîners, 4 concert.

M. Faye. — Crédit 60,000 francs : 2 dîners.

M. Yves Gayot. — Crédit 100,000 francs : 5 réceptions, 3 dîners et 1/2 banquet avec M. Rouvier.

Cela fait en tout, 1 déjeuner, 49 dîners, 12 réceptions, 2 banquets et deux concerts.

Nous admettons qu'on a fait les choses convenablement. Alors les convives ont donc été bien insatiables, car on réclame au budget de gros suppléments.

Déjà un million et demi de mangé! Et il en faut d'autres. Quels Gargantuas que nos républicains.

Les méchantes langues prétendent que les administrateurs de la caisse électoral du gou-

vernement pourraient donner là-dessus quelques renseignements intéressants, mais ce doit être une calomnie. On aime du moins à le supposer.

On télégraphie de Jersey, 8 octobre :

« Le général Boulanger est arrivé ici avec sa fille. Il doit passer l'hiver à Jersey. Il a amené avec lui un domestique et quatre chevaux.

Le *Figaro* dit que le prince Louis-Napoléon entre au mois de novembre dans l'armée russe. Il ira prendre congé du roi Humbert à Monza.

On télégraphie de Rome, 7 octobre :

« Sur l'ordre du ministre de la guerre, on a transporté des quantités considérables de munitions dans tous les forts situés à la frontière française. »

Dans le dernier Conseil des ministres italien, on a décidé de ne demander pour le ministère de la guerre que les crédits strictement nécessaires; on s'est arrêté au chiffre de trente millions que la Chambre actuelle votera; on évitera donc la dissolution.

La station principale des torpilleurs sera fixée à Messine.

LA LOI SCOLAIRE EN HOLLANDE

Nous avons parlé d'un projet de loi scolaire, que le ministère hollandais avait proposé. Il vient d'être voté à une bonne majorité.

La situation des chrétiens, catholiques et protestants orthodoxes, était absolument la même en Hollande qu'en France. Ils se voyaient forcés de créer partout des écoles libres.

Désormais, toute école comprenant 25 élèves, dirigée par une corporation quelconque, a droit à un subside du gouvernement. Toutes les dispositions de la loi tendent à affranchir l'enseignement libre.

Cette loi a été accueillie avec une grande satisfaction par le peuple hollandais.

Dire que c'est la protestante Hollande qui donne des leçons de justice et de liberté à la France catholique!

Voilà plus de dix ans que les chrétiens des Pays-Bas luttent pour la loi d'affranchissement. Ils doivent la victoire à leur énergie et à leur persévérance.

C'est un exemple pour la France; en profitera-t-elle?

NOUVELLES MILITAIRES

GARNISONS DE CAVALERIE

En prévision de la formation des régiments de cavalerie dont les Chambres ont voté la création en 1887, plusieurs localités se sont déjà mises en compétition pour devenir villes de garnison de cavalerie.

Lure, Alençon, Clermont sont déjà sur les rangs. A son tour, la ville de Noyon, dans l'Oise, fait des offres pour recevoir un régiment. Dans une de ses dernières séances, le conseil municipal de Noyon a voté un million

pour la construction d'un quartier de cavalerie. De plus, la ville met à la disposition de l'État les terrains nécessaires à l'établissement de ce quartier, à l'emplacement du champ d'exercices et à celui du tir.

Elle s'engage en outre à alimenter le quartier d'eau potable, à y amener le gaz et à mettre dans son hôpital civil une salle à la disposition des militaires, sous la seule condition du paiement des journées de malade.

CAVALERIE INDÉPENDANTE

Les brigades de cavalerie légères des divisions de cavalerie indépendante vont être, paraît-il, montées entièrement de chevaux de Tarbes, en procédant soit par des mutations avec les brigades de corps, soit encore par voie d'affectation directe de la remonte.

Le cheval de Tarbes est le véritable cheval de cavalerie légère. Cette excellente mesure sera donc, espérons-le, étendue, plus tard, à toute la cavalerie légère.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le scrutin du 6 octobre en Maine-et-Loire

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Il faut que le tempérament politique des électeurs de notre département soit solidement trempé pour résister à toutes les épreuves auxquelles on le soumet. Situations embrouillées, revirements subits qui font recommander les candidats d'abord proclamés détestables, intervention aussi énergique qu'illégal de l'administration, pressions de toute nature, rien n'y fait. Dès qu'il est fixé sur la valeur des personnages, l'électeur a son idée de derrière la tête, il vote pour l'homme qu'il a choisi et rien ne l'en fait changer, ni les journaux, ni les brochures, ni l'armée des fonctionnaires, ni les affiches blanches. A cet égard, l'électeur de Maine-et-Loire est d'une indépendance au-dessus de tout éloge.

» Il n'a d'ailleurs pas à se repentir. En confiant ses intérêts politiques ou autres à des mains sûres et expérimentées, il bénéficie de la bonne gestion de ses affaires.

» Cherchez donc un pays où généralement les maires soient plus dévoués à leurs administrés, où les Conseils d'arrondissements, le plus souvent innocents ailleurs, se mêlent plus aux discussions des projets en préparation ou se font plus l'écho des plaintes légitimes de leurs mandataires ! Cherchez un département où les finances soient mieux administrées que dans le nôtre par son Conseil général conservateur et qui, comme le nôtre, n'a pas de dettes !

» Les populations le voient bien, au besoin

leur bourse le leur rappellerait. Elles sont satisfaites de leurs mandataires et elles le leur prouvent. De cette union féconde entre eux et elles, de leur concours mutuel à l'œuvre du bien public, naissent la tranquillité et la sécurité du pays.

» Ah ! pourquoi tous les départements ne sont-ils pas aussi sages ! Avec 84 départements comme le *Maine-et-Loire*, la France serait la nation la plus prospère du monde. Angevins, puisse votre exemple être suivi partout ! — P.-A.-M. »

CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

M. le docteur Guignard a prié le *Patriote* d'insérer la circulaire qu'il vient d'adresser aux électeurs républicains d'Angers, et dans laquelle le candidat malheureux dit :

« Quant à moi, je viens affirmer aujourd'hui, avec plus de force que jamais, ma foi républicaine et mon dévouement aux intérêts de la ville d'Angers.

» Vos suffrages m'ont chargé de la garde du drapeau. Je le tiendrai toujours haut et ferme pour la défense de nos institutions.

» *Vive la France ! Vive la République !* »

Après avoir reproduit ce document, le *Patriote* ajoute :

« Aujourd'hui que la période électorale est terminée, on nous permettra de reprendre notre liberté d'appréciation et de dire que nous ne partageons pas, à l'égard du candidat malheureux, la flatteuse opinion qu'il a de lui-même.

» L'homme qui a débuté à la mairie d'Angers par des compromissions avec la droite, ne saurait être le porte-drapeau de la démocratie en Maine-et-Loire. *Jamais le parti républicain ne lui confiera ce périlleux honneur.* »

L'*Union de l'Ouest* dit à ce sujet :

« Nous n'avons pas voix délibérative sur la question que soulève le *Patriote*. M. Guignard tient-il ou ne tient-il pas le drapeau de la démocratie ? Nous n'en avons cure. Le *Patriote* le repousse et le renie, après l'avoir soutenu, plus ou moins, comme candidat. Cela seul, bien mieux que les manœuvres imaginaires, dont M. Guignard, mauvais joueur, se fait un prétexte à contestation, fera comprendre pourquoi M. Guignard a échoué. Il est évident que le *Patriote* et ses amis n'ont pas donné pour Guignard avec tout le zèle ardent qu'ils ont montré pour Peyssonnié, et il est certain d'ores et déjà que les choses se passeraient tout à fait de même, si l'on recommençait. Jamais le *Patriote* ne marchera sous le drapeau de M. Guignard ; JAMAIS ! »

LES ÉLECTIONS D'ILLE-ET-VILAINE

On lit dans le *Journal de Rennes* :

« Notre victoire est complète, éclatante. MM.

Barbotin, Delafosse, La Chambre, de Lorgeril, sont élus députés d'Ille-et-Vilaine. Ils vont prendre place à la Droite de la nouvelle Chambre, à côté de leurs honorables collègues, MM. Carron, Porteu, Le Gonidec de Traissan.

» Les candidats de Constans, les opportunistes, sont chassés de toutes les circonscriptions.

» Le département était représenté par huit députés opportunistes, et parmi eux les chefs Waldeck-Rousseau, Martin-Feuillée, Durand, les exécuteurs des lois odieuses et tyranniques qui ont violé l'inamovibilité de la magistrature et proscrit l'enseignement chrétien des écoles publiques.

» Ni les promesses, ni les menaces, ni l'intervention des fonctionnaires n'ont pu ébranler les électeurs. Leur conscience a dicté leurs votes.

» Entre tous les départements de la France, le département d'Ille-et-Vilaine a le premier rang aux élections de 1889.

» Aucun département n'a infligé aux opportunistes une défaite aussi complète. Après avoir enlevé à la gauche la représentation sénatoriale, la majorité du Conseil général, nous lui avons enlevé, le 22 septembre et le 6 octobre, toute la députation d'Ille-et-Vilaine.

» Nos adversaires étaient partout les maîtres ; nous avons emporté par de libres suffrages toutes les situations qu'ils avaient violemment acquises avec l'appui de toutes les forces du gouvernement.

» Notre victoire à nous est d'autant plus glorieuse qu'elle est due uniquement à la volonté énergique et spontanée des électeurs, triomphant de toutes les résistances, de tous les obstacles, enlevant aux anciens députés les arrondissements où ils se croyaient invincibles.

» Ni leur fortune, ni leur nombreuse clientèle, ni l'activité de leurs agents électoraux, ni leurs appels aux plus mauvaises passions, ni leurs calomnies, ni leurs vieux cris de guerre contre les blancs et les cléricaux, ni l'intervention du préfet et des sous-préfets, des instituteurs, des fonctionnaires, de toutes les forces dont dispose un pouvoir qui veut vaincre à tout prix, même par la violence et par la fraude, rien n'a pu résister à l'énergique élan des électeurs d'Ille-et-Vilaine.

» Nos députés peuvent être fiers de représenter un département qui se montre digne de la liberté et qui sait la conquérir.

» Nous avons au Sénat, à la Chambre, au Conseil général, des représentants dignes de la Bretagne, qui sauront défendre tous nos intérêts, tous nos droits, nos finances, notre agriculture, notre commerce et surtout les droits supérieurs de la religion et de nos écoles chrétiennes.

» Honneur aux vaillants électeurs d'Ille-et-Vilaine !

» *Vive la France !* »

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Extrait de la liste du jury pour le quatrième trimestre de 1889 :

MM.
Taugourdeau, Pierre, notaire à Montreuil-Bellay.
Dumény, Émile, propriétaire à Brain-sur-Allonnes.
Martineau, Célestin, propriétaire à Méron.
Pommereau, Auguste, propriétaire à Épiéds.
Luard, Alcide, chapelier à Sanmur.
Barreau, Albert, propriétaire à Saint-Clément-des-Levées.

AVIS AUX COMMERÇANTS

Un certain nombre d'établissements financiers, magasins, etc., ont adopté la coutume anglaise, qui consiste à dater les factures par des abréviations en chiffres.

Ainsi, pour indiquer le 2 septembre 1889, on inscrit : 2. 9. 89, septembre étant le neuvième mois.

D'où la confusion possible avec le 2 novembre, qui s'indique aussi 2. 9. 1889.

Cette mode a un grand inconvénient, si on ne fait pas suivre le chiffre de la terminaison : « ième » ou de l'abréviation : « bre ».

En justice de paix, les contestations deviennent très difficiles.

Il serait donc tout à fait utile d'exiger pour les factures les indications les plus complètes et les plus claires.

Ajoutons que les grands établissements, comme la Banque de France, écrivent toujours les dates en toutes lettres.

BLESSURES ACCIDENTELLES

Le sieur François Poussain, cantonnier au Petit-Puy, était monté dans un pommier, la semaine dernière, pour cueillir des pommes, quand tout à coup la branche sur laquelle il s'appuyait vint à casser.

Le malheureux cantonnier, qui est âgé de 69 ans, tomba d'une hauteur de quatre mètres, et si malheureusement qu'il croyait, dit-il, avoir toutes les côtes enfoncées.

On l'a transporté du quartier des Moulins, où l'accident a eu lieu, à son domicile. Le docteur Seigneur, qui lui a donné ses soins, a déclaré qu'il n'y avait pas de fractures, et qu'il en serait quitte pour quelques jours de repos.

LES FAMILLES DE SEPT ENFANTS

Nous avons publié récemment un avis administratif, invitant les père et mère de sept enfants vivants légitimes ou reconnus, à venir, dans le plus bref délai, en faire la déclaration à la mairie de leur commune, pour obtenir de n'être pas inscrits au rôle de la contribution personnelle et mobilière.

Il ne s'agit pas là d'une petite affaire, car il

AVEU SUPRÊME

M^{lle} Philomène, qui suivait avec attention le jeu des ombres sur les rochers, vit le bras droit du marquis s'abattre vivement sur l'épaule de son interlocuteur.

— Chut ! imprudent ! Que dis-tu là ? Tu sais bien qu'il n'y a plus de Cabriac ici, mais le marquis de Tres-Villas, riche seigneur espagnol allié aux premières familles de France et de Navarre. Sur ces rochers déserts, une telle distraction n'a pas d'importance, mais, devant ma future belle-mère, songe donc un peu aux conséquences qu'elle pourrait entraîner ! Je serais perdu, perdu au moment même où je touche au but rêvé ! De grâce, mon cher Labryère, surveille-toi !...

— Bon, bon, sois tranquille. Devant le monde tu n'as à craindre aucune indiscretion de ma part. Mais explique-moi donc quel bénéfice tu comptes retirer d'une union qui ne te satisfait ni du côté du cœur, ni du côté de la bourse ?

Le prétendu marquis se laissa aller à un bruyant accès d'hilarité.

— Ah ! ah !... tu n'as pas saisi mon plan, mon bon ? Eh bien ! cela ne fait guère honneur à ta perspicacité. Tu ne suppose pas, je pense, que, pour soixante mille malheureux francs, j'aie m'embarrasser d'une femme idiote, et, par-dessus le marché, d'une belle-mère coquette ? Non, sans doute ? Mais supprime la femme et la belle-mère... les soixante mille francs ne sont plus à dédaigner. Or, tu n'ignores pas que j'ai dévoré en quelques mois, à Paris, tout mon patrimoine. La plus grande partie en a été absorbée par le tapis vert des cercles et des tripots, et le reste par les coulisses des petits théâtres du boulevard. J'ai tout vu, tout lu, tout bu. Je suis vanné, panné, décavé ; oh ! mais là, à fond, j'en ai assez de Paris, et non seulement de Paris, mais de la France, mais de l'Europe. Il n'y a plus que l'Amérique, vois-tu, où un homme intelligent, suffisamment dépourvu de scrupules et de préjugés, puisse se faire sa place au soleil et jouir largement de la vie. C'est là que je veux aller tenter la fortune. Mais il me faut une mise de fonds, un capital. Eh bien ! ce

capital, c'est la dot de ma femme qui me le

fournira. Après avoir frappé en vain à tant de portes, je serais vraiment par trop naïf de laisser échapper l'occasion qui se présente aujourd'hui de me remettre à flot. Comment ! je trouve ici une brave femme qui me jette sa fille — c'est-à-dire soixante mille francs — dans les bras, sans prendre sur mon compte aucun renseignement, trop heureuse d'avoir mis la main sur un marquis, et, qui plus est, sur un marquis espagnol, et je n'en profiterais pas ? Allons donc ! Ma conduite est toute tracée ; je prends la dot et je lâche la fille.

— Mais ne crains-tu pas qu'un jour ou l'autre tout ne se découvre ? Pour te marier, il te faudra justifier de ton identité...

— Et ! crois-tu donc que je n'y aie pas songé ?... Rassure-toi, mon cher Labryère, j'ai pris toutes mes précautions... Des papiers ?... Ça se fabrique. Les miens sont en règle...

— Un faux, alors ?

— Appelle ça un faux, si tu veux. Et après ? Avais-je le choix ?... Depuis six mois que je vivais à Paris, traqué par une horde de créanciers, crois-tu que je n'aie pas réfléchi souvent au moyen de me tirer d'affaire ? Ah ! le gros de Brioude m'a rendu, sans le savoir, un fa-

meux service...

— Quel rapport y a-t-il entre de Brioude et...

— Tu vas voir. Et, d'abord, tu connais ce Brioude, un viveur effréné, un des fidèles du *bac* au Cercle des habits-rouges, le *pont* le plus crâne et aussi le plus veinard que j'aie jamais rencontré... Eh bien ! de Brioude a une toquade, une manie, si tu aimes mieux ; c'est d'aller tous les ans passer un mois ou six semaines au bord de la mer, mais jamais deux années de suite dans le même endroit. L'été dernier, le hasard le conduisit à Saint-Feuillac. Il y fit la connaissance des dames Lebrouffais, trouva Athénaïs jolie, et le lui dit. Aussitôt la mère, flairant un gendre, le combla de prévenances, recourut à tous les stratagèmes de la diplomatie féminine pour l'amener à une déclaration catégorique et à une demande en mariage. Comme bien tu penses, de Brioude ne se laissa point prendre au piège. Quand il eut marivaudé quelque peu (les Anglais diraient : *flirté*) avec la brune Athénaïs, tâté de la pêche aux crevettes, fait quelques promenades en mer, pris part aux sauteries organisées, sous le nom prétentieux de bal, à l'*hôtel du Pot d'étain*, par quelques mères de famille

existe en France 232,000 familles comptant sept enfants ou davantage. En ajoutant le père et la mère, cela fait environ deux millions de personnes qui sont intéressées à cette question.

Le but du législateur, en adoptant le nouveau système de répartition de l'impôt, a été de faire cesser une énorme injustice : en effet, d'une manière générale, l'impôt atteint les familles proportionnellement au chiffre de leurs membres ; ce n'est point là un moyen d'encourager l'accroissement de la population.

Une loi de la première République avait mis à la charge de l'État l'éducation d'un enfant dans toute famille qui en avait plus de six.

Cette loi avait été ressuscitée il y a quatre ans.

Mais elle a été abrogée pour raison d'économie, la charge de l'État s'élevant, de ce fait, à 50 millions, et le Parlement l'ayant trouvée excessive.

ANGERS. — *Grand-Théâtre.* — L'Administration municipale a supprimé les débuts. Nous n'aurons donc plus l'avantage de voir le régisseur venir à l'entr'acte appeler cinquante ou soixante numéros, correspondant à ceux reçus à la porte par un certain nombre de spectateurs du parterre. Ce petit travail avait son originalité... parfois désopilante. Nous sommes tentés de le regretter. Quant au vote, en lui-même, il a donné l'année dernière des résultats si... invraisemblables, que nous n'osons manifester au sujet de sa suppression la plus infime critique. (*Angers-Artiste.*)

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS

M. le ministre de la guerre, dit le *Rallie-ment*, vient de décider le rétablissement du dépôt de remonte d'Angers. Pour n'apporter aucune perturbation dans le fonctionnement du service des achats si importants qui restent à réaliser cette année, et des ordres déjà donnés pour assurer les tournées en octobre, novembre et décembre, M. le ministre a décidé que le rétablissement du dépôt d'Angers n'aura lieu qu'à la date du 1^{er} janvier 1890.

Comment expliquer alors le récent départ du personnel de la Remonte ?

BEAUPRÉAU. — Dimanche dernier, six vagabonds qui s'étaient fait servir pour 14 fr. de consommations dans une auberge de Beaupréau, ne voulurent payer que la moitié de cette somme et brisèrent les vitres de l'établissement. On appela les gendarmes qu'ils injurèrent en les frappant.

Ces six vagabonds, parmi lesquels se trouvait une femme, ont été arrêtés et envoyés à la prison de Cholet.

Danquées de filles qui ne veulent point coiffer la Sainte-Catherine, épuisées enfin les rares distractions qu'offre ce trou qui s'appelle Saint-Feuillac, il décampa soudain, sans dire ni bonjour ni bonsoir, plantant là M^{me} Lebrouffais et sa fille. En arrivant à Paris, il n'eut rien de plus pressé que de nous conter son aventure. Il me parut qu'il y avait peut-être là une situation à exploiter. Je vivais déjà depuis plusieurs mois sur mon crédit, empruntant un louis à celui-ci, cent sous à celui-là, et les créanciers commençaient à montrer les dents. Mon plan fut bientôt fait, et, sitôt la saison des bains de mer arrivée, je partis pour Saint-Feuillac. De Brioude n'avait rien exagéré, au contraire. Dans six semaines, nous signons le contrat. Le lendemain, le mariage aura lieu, et, en sortant de l'église, M^{me} Lebrouffais doit me compter les soixante mille francs en beaux écus sonnants et trébuchants.

— Et le mariage sera célébré ?
— A Nantes, où habite M^{me} Lebrouffais. Je suis en train de me faire venir d'Espagne mes papiers de famille...

Ici, le faux marquis espagnol ne put réprimer un nouvel accès d'hilarité partagé par son compagnon, et auquel M^{me} Philomène elle-

LES VINS DU MIDI

Le *Courrier de Narbonne* dit que les vendanges sont à peu près terminées et que l'on peut, aujourd'hui que les décuvoisons sont commencées, se rendre compte de la qualité des vins. Ils ont en général une belle robe, de la vinosité, de la fraîcheur, du fruité et plus de degré que l'année dernière.

Mais si la qualité est bonne, la quantité est réduite.

« Et cette infériorité, dit notre confrère, dans le rendement n'est pas particulière à notre vignoble, mais elle est générale et s'étend à tout le vignoble français et au vignoble espagnol surtout. C'est ce qui explique l'empressement des acheteurs à se jeter sur la marchandise. »

Les vins nouveaux du Midi se traitent en moyenne à 18 et 19 fr. l'hectolitre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Septembre-octobre 1889

Billets d'aller et retour de famille pour Paris

Des billets d'aller et retour de famille seront délivrés, pour Paris, jusqu'au 31 octobre, à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans situées à plus de 50 kilomètres de Paris, avec les réductions suivantes calculées sur le prix du tarif général :

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes et plus, 40 0/0.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 5 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Ces billets sont collectifs et nominatifs ; ils ne peuvent être utilisés que par les membres d'une même famille et les serveurs de la famille.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 octobre 1889.

Encore une séance de tassement, mais qui n'affecte que d'une façon imperceptible la tenue des cours. Le 3 0/0 reste à 87.42 ; le 4 1/2 0/0 à 105.50.

Le Crédit Foncier est tenu à 1,318. Le mouvement de reprise s'est accentué sur les différents groupes d'obligations de cet établissement.

La Banque de Paris et des Pays-Bas présente beaucoup de fermeté à 850.

La Société Générale s'arrête à 465.

Le Crédit Lyonnais conserve ses positions à 715 ; de même la Société de Dépôts et Comptes courants à 600.

L'emprunt de conversion des rentes Brésiliennes 5 0/0 rencontrent décidément un succès marqué. Les nouveaux titres 4 0/0 offerts à 88 1/2 aux détenteurs de titres 5 0/0, rapportent net 4.58 0/0. On ne saurait trop conseiller au capitaliste de s'associer à la fortune d'un pays dont la prospérité grandit de jour en jour.

Le Panama s'échange à 47.

Le Crédit Provincial a un marché très animé à 65.

même se joignit en faisant claquer l'une contre l'autre ses deux mâchoires édentées avec un bruit de castagnettes, ce qui était chez elle l'indice de la plus vive satisfaction.

— N'avez-vous rien entendu ? dit Tres-Villas.

— Rien.

— Il m'avait semblé....

— Bah ! c'est l'écho. Mais, j'y pense, l'heure du dîner approche. J'ai l'estomac dans les talons. Si nous reprenions le chemin de l'hôtel ?

— Volontiers, et, comme il n'est que cinq heures, en attendant que la cloche du père Le Gorrec nous appelle à table, nous humerons une absinthe sur la terrasse...

Le reste de la conversation se perdit dans l'éloignement.

(A suivre.) MAXIME JUILLET.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Lundi 14 octobre

Gillette de Narbonne, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de M. Edmond Audran

MAGASINS de la GLANEUSE

— SAUMUR —

MODES

Soieries — Ganterie — Fourrures — Corsets — Jupons — Jerseys
ÉTOFFES POUR DEUIL

PARAPLUIES

Fournitures spéciales pour Tailleurs, Couturières et Modistes

LUNDI 14 OCTOBRE

Ouverture du Salon de Modes et mise en vente de toutes les Nouveautés de la Saison.

Occasions à tous les Comptoirs

Les Magasins de la Glaneuse, les plus importants de la contrée, se recommandent tout particulièrement par leurs immenses assortiments et leur système d'affaires, qui est de vendre tout bon marché et entièrement de confiance.

Envoi franco à partir de 25 francs.

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Le Turc cote 17.30. Il serait à 18 à fin du mois qu'il ne faudrait pas en être surpris.

L'obligation 5 0/0 des Chemins Argentins vaut 410 ; l'obligation 5 0/0 des Chemins de Santa-Fé est tenue à 389.

L'obligation des Chemins Economiques est bien tenue à 386.

FAITS DIVERS

Ces jours derniers, neuf personnes dont sept dames de Marçillac, près Blaye (Gironde), revenaient d'une noce en voiture. En traversant la commune de Saint-Caprais, le cheval qui les portait s'emballa.

Deux des voyageurs effrayés voulurent sauter à terre ; ayant mal calculé leur élan, ils se firent des contusions d'une extrême gravité. L'un d'eux, M. Boulineau, est mort quelques instants plus tard ; la seconde victime de ce triste accident, M^{me} Chaumet, est dans un état désespéré.

Adieu mes béquilles ! — Pensièrre, par Alligny (Nièvre), le 3 août 1889. — Depuis deux ans j'étais au lit, abandonné des médecins, souffrant ; deux flacons de votre BAUME VICTOR à 2 fr. le flacon ont suffi pour me faire quitter mes béquilles. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. (Sig. lég.) J.-M. BRUNEAU.

La Musique à l'Exposition Universelle

Le Grand Prix qui vient d'être décerné à la maison Pleyel, à l'unanimité des membres du jury, continue la série des hautes récompenses obtenues par la célèbre manufacture de pianos qui comptera bientôt un siècle d'existence.

Fondée en 1807 par Ignace Pleyel, artiste et compositeur, dirigée aujourd'hui par M. G. Lyon, ancien élève de l'École polytechnique, elle résume, en ces deux points extrêmes de son existence, l'esprit artistique dans ce qu'il y a de plus élevé, l'esprit scientifique dans ce qu'il y a de plus précis. En effet, la maison Pleyel est la seule manufacture artistique digne de ce nom, où la science appliquée aux recherches et transformations, viennent guider et fortifier la pratique et la tradition.

La production annuelle dépasse 3,000 pianos qui, par leur construction spéciale, peuvent affronter les climats les plus divers. Avant d'être livrés au public, ils restent quelques mois en magasin où ils sont soumis à de grandes variations de température. Les bois employés pour leur fabrication ont en moyenne 8 à 12 ans de séchage, ce qui nécessite un approvisionnement d'une valeur de plus d'un million de francs.

Le mouvement artistique créé par la maison Pleyel est considérable. Les plus grands virtuoses et compositeurs : Kalkbrenner, Chopin, Liszt, Gottschalk, Ketter, Ritter, Steplen Heller, Delaborde, Diemer, Gounod, de Greef, Grieg, Marmontel, Pugno, Lubinstein, Saint-Saëns, Schuloff, Thomé et nombre d'autres ont joué et jouent encore les incomparables pianos à queue de la maison ; elle est la seule à vendre annuellement 500 de ces puissants instruments.

Dans quelques mois les 700 ouvriers de la maison fêteront avec une joie et une fierté bien légi-

times la construction du cent millième piano. Ce sera le grand événement artistique de l'année 1890. ORFÈUS.

HERNIES

La Hernie constitue un accident sans gravité quand elle est bien soignée, mais qui devient des plus sérieux sous l'influence de l'incurie. Abandonnée à elle-même, ou réprimée seulement par un bandage, elle suit une marche progressive et fatale ; une véritable infirmité en résulte et le malade voit s'affaiblir son énergie morale aussi bien que ses forces physiques.

Rendre aux tissus leur tonicité pour obtenir ensuite la cicatrisation de la déchirure, tel est le but que permet d'atteindre la méthode du docteur Choffé, ex-médecin de la marine, méthode si clairement exposée dans son TRAITÉ DE MÉDECINE PRATIQUE qui comprend une étude complète des affections chroniques de tous les organes.

Le docteur Choffé, quai Saint-Michel, 27, Paris, adresse gratuitement cet excellent ouvrage de plus de 350 pages à tous ceux qui accompagnent leur demande de 60 centimes en timbres-poste pour frais d'envoi. Dr SANDREAU.

Les Cours d'Instruction et d'Education de M^{me} COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.

Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.

Bougie extra, 85 cent. le paquet.

Bougie, double pression, 95 cent. défilant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

